

être laissés à eux-mêmes sans autre frein que la crainte d'une insurrection qu'ils se flattent toujours de pouvoir comprimer ou prévenir ! Ils n'ont pas besoin d'implorer le secours du ciel pour avoir les lumières et les vertus nécessaires pour bien conduire les hommes : et ceci s'applique à tous ceux qui ont quelque part au pouvoir, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'ils se trouvent placés.—Ils peuvent prier, dites-vous.—Pas publiquement, dans les temples, selon un rite sacré ; ce serait se déclarer en faveur d'une religion plutôt que d'une autre.—Eh bien ! ils feront l'oraison mentale.—Mais devant quelle divinité ? Croyez-vous à l'efficacité de la prière adressée à Vichnou, à Brama, ou s'il avait encore quelques adorateurs, au vieux Jupiter ? ou bien, croyez-vous, vous catholique, que le Dieu que vous adorez exaucera aussi volontiers les vœux de celui qui se soumet au culte qu'il a prescrit et de celui qui rejette ce culte, qu'il aura les mêmes bénédictions pour la société qui appartient à son Eglise et pour celle qui s'en déclare l'adversaire ? Je le répète encore : Délire ! délire !

XIV

Point de religion reconnue par l'Etat ; savez-vous ce que cela signifie logiquement ? Cela veut dire : point de morale nécessaire dans l'Etat. Eh bien ! une société sans morale, cela ne s'est jamais vu. Une morale publique agissant sur la société, sans religion, cela ne s'est jamais vu non plus. Qu'un individu puisse être jusqu'à un certain point moral sans principes religieux, Jean Jacques Rousseau a fait l'aveu que cela n'était pas possible. Je dirai, toutefois, supposons le cas ; la chose s'expliquerait par la morale que la religion conserve dans la société et à l'influence de laquelle l'individu ne peut entièrement se soustraire. Mais une morale qui ne s'appuierait pas sur une loi divine, qui n'aurait pas pour soutien de ses prescriptions, la justice divine, et qui se maintiendrait chez un peuple en face de toutes les passions et de tous les intérêts qui lui sont opposés, c'est une chimère.

J'entends dire : Il y a la religion naturelle. Je réponds encore : une société ne professant que la religion naturelle, cela ne s'est jamais vu. Cherchez une nation quelconque qui ait vécu sans dogmes mystérieux, sans temples, sans ministres de la divinité. Qu'il y ait une loi naturelle fondée sur le sentiment religieux pris